

Kursaal - Programme annuel de travaux - Demande de subvention

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de la tranche annuelle de travaux au Kursaal, place Granvelle, il est envisagé :

1. la restructuration complète du hall avec l'aménagement d'un bureau accueil à l'entrée,
2. le ravalement de la façade côté salle Proudhon.

Ces travaux, estimés respectivement à 400 00 F et 90 000 F sont à réaliser pendant la période estivale.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme présenté,
- autoriser M. le Député-Maire à signer le marché ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget,
- solliciter la participation financière du Département, ainsi que l'autorisation de commencer les travaux avant l'éventuelle notification de subvention,
- inscrire, dès réception de l'arrêté attributif, le montant de la subvention au budget supplémentaire de l'exercice courant, en recettes au chapitre 903.64.1053.79009 service 33000 et en dépenses au chapitre 903.64/232.79009 service 33000, étant précisé que la part à la charge de la Ville sera financée sur des crédits inscrits au budget 1991.

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité.